

other services provided by government departments, the Federal Business Development Bank, and financial institutions in the private sector.

In response to concerns expressed by many Canadian businessmen, the Government will establish a better balance between the need for economic data, and the paperwork burden thereby imposed on small firms. The number of firms required to make statistical reports to government will be substantially reduced. Those larger companies which will still be required to submit information on a regular basis will be able to do so on fewer and simpler reporting forms.

In pursuit of the goal of a higher rate of employment, it will be necessary to improve the efficiency of the labour market and actively hasten the return of unemployed workers to productive effort. Adequate income is a prerequisite to human dignity; and the Government believes most unemployed Canadians would much prefer to secure that income through worthwhile work than through public assistance. In some cases, and locations, this goal can be achieved only through direct job creation by governments.

You will therefore be asked to approve a comprehensive, year-round, direct job creation program, directed particularly toward areas of chronic high unemployment. Other programs will provide more job opportunities and improved employment counselling for young people.

The Government will not compete with the private sector for the services of unemployed workers, but will create jobs in areas where its efforts will be a necessary supplement to private sector activity.

You will be asked to amend the Unemployment Insurance Act in ways which will permit insurance funds to be used to maintain the income of Canadians being trained for new jobs, and to help employers retain workers who might otherwise be temporarily laid off.

To facilitate these improvements, the Government proposes the merger of the operations of the Unemployment Insurance Commission and the Manpower and Immigration Department, so that Canadians may obtain employment support services at a single source.

You will be asked to consider amendments to the Immigration Act, designed to promote Canada's regional and urban development goals, promote family unity, achieve a balance between immigration levels and employment opportunities, and preserve Canada's reputation as an open, tolerant society which welcomes the energy and cultural diversity of people from all parts of the world.

L'amélioration des relations entre le patronat et les salariés constitue un préalable crucial à un retour à la stabilité économique. Mais tout en continuant de voir dans la négociation collective l'un des meilleurs moyens dont on dispose en démocratie pour assurer des salaires équitables, le Gouvernement et les Canadiens en général ne laissent pas d'être profondément troublés par la baisse de productivité et l'aggravation des tensions sociales, si souvent attribuables aux carences du système.

ces qu'assurent les ministères, la Banque fédérale de développement et les institutions financières du secteur privé.

Pour répondre aux préoccupations de nombreux hommes d'affaires canadiens, le Gouvernement équilibrera mieux son besoin de données économiques et le fardeau que cela représente pour les petites entreprises. On réduira considérablement le nombre des sociétés tenues de remettre des rapports statistiques à l'administration. Les firmes plus importantes, qui seront encore obligées de communiquer ces renseignements à intervalles réguliers, pourront le faire sur des formules plus simples et moins nombreuses.

Parallèlement, pour améliorer la situation de l'emploi, il faudra accroître l'efficacité du marché du travail et tout mettre en oeuvre pour hâter le retour des chômeurs à l'effort productif. La dignité humaine suppose un revenu convenable. Le Gouvernement est sûr que la plupart des Canadiens sans emploi préféreraient de loin vivre d'un travail utile que de l'assistance publique. C'est un but qui, dans certains cas et en certains lieux, ne peut être atteint que par une intervention directe des pouvoirs publics.

Il vous sera donc demandé d'approuver un programme global et permanent de création directe d'emplois au bénéfice spécial des régions qu'éprouve un chômage chronique élevé. D'autres programmes garantiront de meilleures perspectives d'emploi à la jeunesse et mettront à sa disposition des services améliorés d'orientation professionnelle.

Ce faisant, le Gouvernement n'entend pas concurrencer le secteur privé sur le marché du travail, mais bien créer des emplois là où il peut apporter un supplément nécessaire à l'activité des entreprises.

Vous serez invités à modifier la Loi sur l'assurance-chômage de façon à pouvoir affecter une partie de ses fonds au maintien du revenu des travailleurs en recyclage et aider les employeurs qui gardent à leur emploi des salariés menacés de licenciement temporaire.

Pour faciliter ces améliorations, le Gouvernement propose de regrouper les services de la Commission d'assurance-chômage et du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, de sorte que les Canadiens puissent obtenir en un même bureau les services d'aide à l'emploi.

Il vous sera demandé d'étudier certains amendements à la Loi sur l'immigration qui ont pour but d'aider à la réalisation de nos objectifs d'expansion régionale et d'aménagement rural, de favoriser l'unité familiale, d'harmoniser le flux d'immigration et les possibilités d'emploi et de conserver au Canada sa réputation de société ouverte, tolérante et qui accueille volontiers les originalités culturelles les plus diverses.

The improvement of labour-management relations in Canada is an essential pre-condition to economic stability. While it considers the collective bargaining system to be one of the important ways of ensuring fair wages in a democratic society, the Government and Canadians generally are deeply disturbed by the loss of productivity and increased social tensions which frequently result from the inadequacies of that system.